

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MILANNGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI. Montreal, Vendredi, 21 Janvier 1848 No. 38.

CLEMENT XIV ET LES JESUITES

OU HISTOIRE DE LA DESTRUCTION DES JÉSUITES.

PAR J. CRÉTEINEAU-JOLY.

Nous avons, en toute sincérité, exprimé notre opinion sur l'opportunité de cet ouvrage de M. Crétineau-Joly. Nous avons de plus jugé la *Défense de Clément XIV*, et dit les sentiments que faisait naître dans notre cœur cette brochure, où le sarcasme est si souvent mêlé à la raison, où l'ironie pleine de personnalité a pris une trop grande place parmi les éloquentes déductions de la logique. Nous avons cherché à être justes : maintenant il nous reste une autre tâche à remplir. De tous les journaux qui se sont occupés de *Clément XIV et les Jésuites*, aucun ne s'est encore avisé, que nous sachions, d'étudier la portée de ce livre, et de suivre pas à pas l'auteur dans ses découvertes historiques.

La seconde édition qui vient de paraître, beaucoup plus complète encore, beaucoup plus riche en documents que la première, va nous fournir le sujet de ce travail ; car ce n'est pas une œuvre dans des conditions ordinaires, que cette histoire où l'honneur d'un Pape a été si malheureusement engagé, où le sacré collège, la prélature romaine et la diplomatie ont également souffert dans la considération de quelques-uns de leurs membres. Une pareille étude faite de bonne foi, comme le livre a été sans doute composé, ne peut produire que d'heureux résultats, c'est dans cette espérance que nous l'entreprendons.

Dans l'*Histoire de la Papauté*, par le docteur Léopold Ranke, il y a un mot qui caractérise très-bien le *Clément XIV* de M. Crétineau-Joly : « Nulle découverte authentique, dit l'historien protestant, ne peut dévaloir des conjectures dépourvues de preuves. » Ce qu'écrivait le docteur Ranke a été réalisé par M. Crétineau-Joly. Les amis trop ardents de la Compagnie de Jésus, ceux qui la défendent malgré elle et contre ses propres intérêts, avaient fait de Clément XIV le portrait le plus odieux. Les adversaires des Jésuites, prenant la contre-partie de ces malédiction, transformèrent le malheureux Pontife en un prince d'un courage, d'une fermeté et d'une prévision qui avaient peine à égaler ses vertus. Dans les deux camps, on le jugea, on le peignit avec les passions que l'on ressentait, et ces gémonies, comme cette apothéose, étaient également en dehors de la vérité. M. Crétineau-Joly n'est pas, il faut en convenir, un admirateur très-enthousiaste du Pape qui a supprimé la compagnie de Jésus ; mais ses convictions ne l'entraînent point au-delà du but qu'il s'est proposé. Par un bonheur jusqu'ici plein de mystère, il est arrivé à se procurer des documents dont l'authenticité ne paraît plus contestable, et de toutes ces pièces originales, il ressort jusqu'à l'évidence que Clément XIV n'a jamais été, n'a même jamais voulu être simoniacque. Si ce crime eût été dans sa pensée, s'il se fût trouvé un jour sur sa plume, nous avons mille raisons de croire que M. Crétineau ne se serait pas fait faute de le dire. Il a tout dit, tout publié sur ce conclave où, parmi de déplorables intrigues, la grande majorité du sacré collège se révéla si forte et si incorruptible. Il a livré le secret de toutes les chancelleries et des cardinaux, ainsi que des ministres de la maison de Bourbon, et ce secret, aujourd'hui divulgué, était bien une tentative de corruption du conclave en haine de la société de Jésus ; mais le complot échoua devant la noble et religieuse attitude des cardinaux. Ce point capital ressort du livre lui-même avec une irrésistible puissance, sans que l'auteur de *Clément XIV et les Jésuites* se soit précisément proposé de le mettre en lumière.

Il y a sans doute dans ce livre des faits, des détails de meurs, des correspondances qui constrirent profondément les âmes catholiques. Il est pénible de porter ses regards sur toutes les intrigues que font jouer les ministres de France, d'Espagne et de Naples, qui rencontrent deux ou trois complices étrangers dans le sein du sacré collège et dans la prélature ; il est plus pénible encore de lire les lettres que le cardinal Malvezzi archevêque de Bologne, se permettait d'écrire à Clément XIV, et celles que le cabinet espagnol adressait à ses agents diplomatiques à Rome. Mais puisque ces tristes révélations, dont nous avons toujours contesté l'utilité, n'ont pu rester enfouies dans les archives des chancelleries, c'est du moins une consolation de trouver, dans un historien qui a cru devoir déclarer tous les voiles, une preuve nouvelle et plus irréfutable que l'élection de Clément XIV est pure de toute simonie, et que si son règne a vu un acte de malheureuse condescendance aux vœux, ou plutôt aux ordres insensés des cours, ce règne n'est pas souillé par le crime qu'on a tant reproché à cet infortuné Pontife. Sous cet aspect donc, le livre de M. Crétineau a rendu à la mémoire de Clément XIV un service dont il est juste de lui tenir compte. Il a dégagé la justice de tous les nuages que la passion avait entassés autour d'elle. Cette justice, cependant, nous paraît encore bien sévère ; et avec l'autorité même des documents évoqués par l'écrivain, nous croyons qu'il serait possible de prouver que Clément XIV ne fut ni aussi faible ni aussi héroïque que les deux partis extrêmes ont essayé de le représenter.

Ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, au milieu des nouveaux documents rapportés dans cette seconde édi-

tion, il y en a plusieurs émanés soit du cardinal de Bernis, soit du marquis d'Aubeterre, qui expliquent des faits, des tendances que, dans la première édition, les esprits réfléchis pouvaient accepter comme une accusation. M. Crétineau a lui-même senti, en plus d'une occasion, le besoin de rectifier ses jugements, et il le fait avec une courageuse impartialité. Dans ce livre, qui est la plus complète, la plus instructive histoire de la destruction des Jésuites, tout est expliqué. On voit Pombal agir par les moyens de terreur ; Choiseul et les parlements par la ruse et l'iniquité judiciaire ; d'Aranda par le mystère, et les adversaires en sous-ordre de la société par l'injure, la calomnie et le mensonge. Au milieu de cet affaiblissement de tous les pouvoirs, symptôme précurseur de la chute des trônes, l'Église, par la voix de ses pasteurs et du sacré collège, lutte encore pour la justice, quand tout semble l'abandonner. Il y a plus d'un Christophe de Beaumont à Rome et dans le monde chrétien et, à côté de quelques prélats courtois, apparaissent de vénérables figures, des cardinaux forts comme les Albani, saints comme Castelli ou Chigi, fermes et habiles comme Fantuzzi, Rezzonico, Boschi et Torregiani.

Dans l'idée de l'auteur, qui peut-être n'a pas été parfaitement saisie à la première lecture, ce livre a dû être un juste hommage rendu à l'indépendance de la cour romaine. D'imparadonnables allusions, que nous avons sévèrement blâmées, et le scandale de certaines correspondances ont porté la discussion sur un autre terrain. Pour se rendre compte d'un ouvrage dont le but avait, dans les circonstances présentes, quelque chose d'audacieux, on se demandait : *Cui bono ?* et en écoutant les interprétations données à quelques lignes qui ont disparu, on pouvait croire qu'en effet M. Crétineau avait publié son *Clément XIV* pour détourner de la Compagnie de Jésus de nouvelles persécutions, dont la seule pensée était une injure au grand Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Église. Dans sa *Défense*, et dans cette seconde édition, l'auteur a donné un heureux démenti à ces accusations ; il faut donc juger le livre en lui-même, et le dégager des questions subsidiaires.

Nous maintenons qu'il eût été à désirer que cet ouvrage restât longtemps encore, si ce n'est à jamais, dans les limbes de la publicité. Son succès, quelque inestimable qu'il soit, ne nous fait pas changer d'opinion. La lumière même qu'il répand sur la chute des Jésuites et sur l'histoire du dix-huitième siècle, ne peut nous convaincre de son opportunité, et nous savons, de source certaine, que c'est ainsi que l'on juge à Rome. Après avoir exprimé notre vil regret que M. Crétineau-Joly, par des motifs puisés en dehors de l'obéissance chrétienne, n'ait pas cru devoir écouter les conseils de prudence et de réserve qui ne lui ont pas manqué, nous sommes obligés de discuter le bien et le mal qui ressortent de ce livre. On sent bien qu'à l'exemple de quelques écrivains, nous n'avons pas mis nos hypothèses, plus ou moins fondées, à la remorque de tant d'autres pour expliquer de quelle manière, et par quels voies, l'auteur de *Clément XIV* a pu se procurer tant et de si précieux matériaux. Qu'ils viennent des chancelleries ou des archives de quelque particulier, qu'ils aient été achetés à prix d'or ou que le hasard les ait fait tomber entre les mains de M. Crétineau, là, pour nous, n'a jamais été la question. C'est une curiosité sans profit, qui peut défrayer la conversation des oisifs ; mais dès l'instant que l'auteur ne veut pas divulguer son secret, nous croyons devoir le respecter. Les documents sont déposés depuis longtemps, et personne encore ne s'est inscrit en faux. Disons, en passant, que dans cette nouvelle édition, un dixième autographe a été publié, et que cet autographe met sur la trace de la manière dont la correspondance du cardinal Malvezzi avec le Pape Clément XIV a pu être conservée. C'est une lettre d'un confident de Malvezzi adressé à Pagliarini, un des agents les plus actifs de Pombal. Cette lettre accuse le père Buontempi, conventuel et ami de Clément XIV, d'avoir enlevé les papiers les plus précieux du souverain Pontife, et d'avoir fui Rome peu d'heures après la mort de ce Pape. Cette même lettre, féconde en révélations, est d'une très-haute importance pour l'histoire, car elle confirme des faits graves, et elle montre sur plusieurs points avec quelle facilité la calomnie se répand et s'accrédite.

De quelque manière que M. Crétineau-Joly se trouve en possession de tous les matériaux relatifs à la destruction des Jésuites, *Clément XIV et les Jésuites* est maintenant livré à la publicité ; c'est à la critique à prononcer son dernier mot sur une œuvre qui a eu tant de retentissement. Il y a au fond de ce livre une pensée catholique que nous aimons à reconnaître. L'auteur a dû croire honorer le Saint-Siège en faisant la part des choses et des hommes ; mais nous sommes bien forcés de dire qu'il a été, dans plus d'un endroit, trahi par cette pensée même de justice. En s'efforçant de rester historien impartial, en ne consultant que les manuscrits qu'il avait sous les yeux, manuscrits où souvent, trop souvent même, le scandale abonde, en proclamant le laisser-aller d'une ou de plusieurs correspondances intimes entre ministres et ambassadeurs, il a pu, sans le vouloir, porter quelques natures malveillantes ou irréfléchies à mettre en doute la sincérité des votes du sacré collège ; il a forcé des esprits incertains à voir dans l'élection d'un Pontife suprême autre chose que la vertu sacerdotale et la probité ; et cette conséquence de son livre sera tirée tôt ou tard par le protestantisme ou l'impunité. A l'heure qu'il est, protestants

et impies se liguent contre M. Crétineau pour soutenir et glorifier Clément XIV ; mais ces attaques, dont le but est évident, s'oublieront bien vite. La question des Jésuites s'effacera devant d'autres questions. Lorsqu'il sera prouvé pour tous, comme cela l'a toujours été pour nous—et nous en rendons grâce au ciel—que le glorieux Pie IX n'est pas un instrument de destruction, mais un levier de régénération par la foi, lorsqu'on le verra protéger les enfants de saint Ignace, ainsi que le Pape protège et développe tout ce qui est bon et utile au catholicisme, alors, n'en doutons pas, les hommes séparés volontairement ou involontairement de l'unité, reviendront à leurs premiers errements. Ce qu'ils feront tout d'abord, ce sera, nous le craignons fort, de s'emparer du dernier ouvrage de M. Crétineau-Joly pour le tourner contre l'Église.

Ce livre est en effet une arme à deux tranchants. D'un côté il perce à jour la conspiration ourdie contre la Société de Jésus, de l'autre il montre quelques cardinaux complices de cette même conspiration. Dans le secret du conclave qu'ils violent, ces cardinaux portent atteinte à la dignité de la pourpre. Ils s'arrangent pour sacrifier l'Église à des combinaisons politiques ; et ce scandale, si rare à Rome et dans le monde chrétien, deviendra sous d'autres plumes une accusation. On ne cherchera pas le bien qu'a voulu faire M. Crétineau, on verra le mal qu'il a révélé, et on le commentera au préjudice de la religion catholique qui a eu tant à souffrir de ces concessions funestes.

Dans le dix-huitième siècle ainsi que de notre temps, on s'acharnait sur la Compagnie de Jésus. Elle détruite, l'âge d'or allait renaitre, disait-on ; le monde devenait un peuple de frères d'où les Cain étaient à tout jamais proscrits. Cette conclusion dont on berçait les esprits en 1773, on nous la présente encore comme un mirage trompeur. Écoutons M. Crétineau tracer à la fin de son ouvrage le tableau de cette fraternité :

« Quand les Pères de la Compagnie furent forcés de sortir d'Avignon, militairement occupé par les troupes de Louis XV, ils rencontrèrent sur leur passage des religieux de divers couvents. Ces religieux saluèrent d'un sourire railleur les Jésuites prenant la route de l'exil : « Riez, riez, mes Pères, leur dit le recteur, nous portons la croix en tête de la procession ; nous ouvrons la marche, vous la fermez bientôt. »

« Quelques années après, le cardinal de Loménie-Brienne, ambitieux fauteur de réformes philosophiques, qui, par lâcheté, se condamna à l'apostasie et au suicide, travaillait à la sécularisation des réguliers ; l'assemblée nationale brisa leurs vœux : elle s'empara de leurs biens. Trois ans plus tard, sur les ruines de toutes les croyances, de tous les droits et de tous les temples, la Convention proclamait le culte de la raison comme le seul digne de l'univers civilisé ; la victoire promenait l'athéisme et la révolution aux quatre coins de l'Europe. Les rois, les prêtres, les riches, les pauvres mouraient indistinctement sur l'échafaud. Par grâce singulière on accordait un certificat de vie à l'Être suprême. Rome veuve de son Pontife, Rome, pressurée par d'avidés vainqueurs, se transformait en république sans liberté. Pie VI captif expirait loin de la ville sainte dans les bras d'un Jésuite ; et le monde catholique, frappé de consternation, n'avait pas assez de larmes pour déplorer la chute de ses autels et de ses trônes. Tant de calamités inouïes, qui suivirent de si près la mort des disciples de saint Ignace de Loyola, ne furent pas la conséquence immédiate d'un si grand événement ; mais cet événement les prépara ou les accéléra. Il fortifia l'audace des méchants, il atténuait le courage des bons. Les uns comprirent que l'autorité cédait toujours, les autres qu'elle ne les soutiendrait jamais. »

Dans ce tableau rétrospectif il y a peut-être l'histoire de l'avenir ou tout au moins le rêve de quelques socialistes qui s'imaginent que l'on peut aussi facilement renverser un autel qu'un trône. Les Jésuites sont encore, comme au dix-huitième siècle, le mot d'ordre donné à tous ceux qui veulent anéantir le christianisme sous la persécution suscitée par des utopies antisociales. En démasquant leur action, en déchirant d'une main courageuse le voile qui cachait tant de trames ignorées, en indiquant surtout la part que les Juifs prirent à ces événements, part dont personne ne soupçonnait encore l'existence, M. Crétineau a été bien inspiré ; mais nous croyons encore qu'il devait s'arrêter là, et nous regrettons qu'il soit allé plus loin. Plus loin il rencontrait un Pape, des cardinaux, et ce n'était pas à lui qu'il appartenait de porter la main sur des actes que de déplorables circonstances, qu'une fatale position pourraient excuser sans les légitimer.

Le procès de ce livre est plus facile à faire qu'à instruire. Il résout une des plus brûlantes questions de l'histoire du monde, il l'a résout par l'évocation même des pièces originales. C'est un grand triomphe pour l'écrivain ; nous souhaitons que ce triomphe ne devienne pas un remords pour le catholique.

• • M. le président Ségurier jette volontiers sa toque par dessus les moulins pour attraper un bon mot au vol ; mais il ne varie pas assez ses formules.

Il arrive souvent, par exemple, que des avoués chargent un confrère de prendre pour eux un défaut devant la cour. Eh bien ! chaque fois que cette circonstance se présente, M. le premier président répète religieusement ce jeu de mots : « Messieurs les avoués sont forts pour se charger des défauts des autres ; il me semble qu'ils devraient pourtant avoir bien assez des leurs. »

PISE ET FLORENCE

Les antiquités d'Autun.—Ce qu'on appelle le Temple d'Apollon.—Les églises peintes.—Pont-Beauvoisin et sa douane.—L'importance du passeport quand on a passé la frontière.—Les Charmettes.—La Citerne et le Cimetière des Anglais, Livourne.—Les crêpes de la Maurienne.—Le couvent du Mont-Cenis.—Arrivée à Suze.—Le pain Piémontais.—Entrée à Turin.

Suite.

Le personnage illustre qui mettait l'hôtel en émoi était un comédien de je ne sais quel théâtre de vaudeville de Paris. J'ai oublié son nom, et il faut croire qu'il ne jouit de cette immense renommée que dans les auberges et les estaminets.

J'avais hâte d'aller voir les ruines romaines dont la ville est ornée. Voici le résultat de mon examen, pour la plus grande instruction des voyageurs qui passeront à Autun après moi. Je cours d'abord au temple de Janus, édifice carré dont il ne reste que deux faces, fort majestueuses quoique fort dégradées, et qui ne sont que deux immenses arceaux accolés à angle droit. Cette ruine importante est en plaines champs, où elle n'est pas un médiocre ornement au paysage. Mais néanmoins, quand on a soigneusement mesuré de l'œil cette épaisse muraille couronnée d'herbes, quand on a fait quelques tours dans l'intérieur, quand on a bien examiné le procédé de construction et de quelle solide façon les briques sont entrecroisées et scellées par un ciment indestructible, on éprouve quelque besoin de varier ces plaisirs et de passer à d'autres pièces curieuses. La seconde qui me fut indiquée est un fameux cirque dont les restes sont justement à l'autre extrémité de la ville. Arrivé sur la croupe verdoyante d'une petite colline, où il me sembla qu'on avait pratiqué quelques excavations, mais où les ondulations du sol étaient uniformément tapissées d'herbes, je cherchai le vaste Colysée, dont je ne devais pas être bien loin. Je ne vis rien de pareil dans la campagne. J'arrêtai un promeneur qui m'avait surpris dans cet embarras.—Le Cirque, monsieur ?—Le voici ; vous y êtes. Nos pieds sont à peu près au sommet de l'Amphithéâtre. Voici là-bas le Proscenium.—J'ouvre de grands yeux et je découvre enfin que le terrain, sous ses herbes, dessine assez confusément les formes des objets en question. Je défie un voyageur non prévenu de distinguer ce théâtre d'un four à chaux. Je m'en allai un peu confus. Heureusement, pensai-je, il me reste à voir le temple d'Apollon. Je demande le chemin du temple d'Apollon.—Monsieur, au bout de cette rue.—J'arrive au bout de la rue.—Monsieur, c'est au fond d'un jardin.—J'entre dans le jardin, j'attends un homme qui me conduira. En attendant, je cherche et ne vois rien. L'homme arrive, il me mène par une allée, puis le long d'un mur, puis se tourne à moi en disant :—Voilà ! Je regarde cet homme avec surprise ; il me montre alors de la main un plateau de briques incrusté dans un mur de construction récente.—Voyez, monsieur, dit-il, le propriétaire, en construisant son mur, n'a pas voulu, par respect, faire disparaître ces vestiges. C'est ce qu'on appelle le temple d'Apollon. Il est vrai qu'il en reste assez peu de chose, mais les savants n'en vident pas moins de toutes parts l'admirer.—Je remerciai le circonvoyeur et m'en allai fort décidé à diminuer, autant qu'il serait en mon pouvoir, le nombre des empreintes qui tiennent à voir ce temple. N'oublions pas que les citoyens d'Autun voisins de ces monuments entreprennent de vendre aux étrangers de gros vilains sous vertégrisés sous prétexte qu'on y voit les têtes de Vespasien ou de Commode ; j'affirme qu'on n'y voit rien du tout.

Je quitte Autun le lendemain ; j'arrive le soir à Châlons, où je soupe sobriement avec trois religieux qui se rencontrent avec moi dans le désir de ne point paraître à table d'hôte. Le bateau me descendit à Lyon, dans la matinée suivante. A Lyon, on commença de respirer je ne sais quel air empuanté qui souffle des Alpes, et qui vous apporte comme un parfum des plaines de l'Italie. Je me hâtai d'arrêter une place pour Chambéry, précipitant mon voyage à mesure que j'approchais des pays désirés. La nature, la religion, les lettres ont consacré cette contrée, magnifiquement située entre la France, la Suisse et l'Italie. Les Alpes la couvrent de beautés uniques et à jamais célébrées. Saint François de Sales l'a remplie de ses éclatantes vertus et de ses plus vifs souvenirs ; enfin, sans parler des écrivains qu'elle a produits, elle a vu naître un des plus grands et des plus fins esprits que le monde ignore, le clairant Xavier et l'illustre Joseph de Maistre, son frère, dont il est assez curieux d'examiner la gloire et l'autorité grandissante dans le mouvement de ce siècle. Les souvenirs religieux de la Savoie suffiraient à faire un beau livre, et je crois pouvoir déjà l'annoncer au public comme prêt à partir d'une plume que les lecteurs chrétiens ont appris à chérir.

La route de Lyon à Chambéry, ou du moins jusqu'à Pont-Beauvoisin, est toujours verte, riante et sent déjà son Italie ; les vignes y courent en feston d'arbre à l'autre, les églises et les bâtiments d'importance commencent à se barbouiller de peintures monumentales. J'avoue qu'il me prit envie de rira la première fois que je vis la pauvre façade d'une église de village, déguisée de huit superbes colonnes et d'un magnifique fronton, tout uniment peints sur le plâtre de la maçonnerie. J' imagine que les festons de ce pays-là se composent de pâtés de cartons et de fruits enluminés, comme cela se pratique au théâtre.

Pont-Beauvoisin est un borg pittoresque, coupé en deux par une rivière qu'on a prise pour ligne de démarcation entre la Sardaigne et la France. Le milieu du pont, orné d'une croix de fer, marque la limite précise des deux États ; d'une part brille le schako du soldat français, de l'autre paraît l'uniforme sévère du fantassin sardo. La douane sardo me parut scrupuleuse, tout autant que la nôtre le peut paraître aux voyageurs qui rentrent en France au lieu d'en sortir. La diligence s'arrête dans la partie du bourg qui appartient aux États sardes, car ces habitants d'une même cité sont de nations diverses, ce qui produit, m'a-t-on dit, des opinions, des mœurs et des usages tout-à-fait différents. Là nous fîmes fort curieusement examinés et même fouillés. Après quoi, profitant d'une heure de halte, je crus pouvoir retourner sur le pont, pour y contempler les paysages alpestres que j'avais pu entrevoir en passant. En effet, la petite rivière enfile le

ment ses menus bouillons et se donne des airs de torrent; l'amont et l'aval sont joliment bordés de maisons, de rochers et de bouquets d'arbres, que les accidents du terrain entremêlent à souhait pour le plaisir des yeux.

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer. J'eus beau lui rappeler que j'avais déjà subi cette épreuve, mais il me fit observer que j'avais dépassé de nouveau la croix de fer qui marque la limite au milieu du pont.

Après Pont-Benois, la route s'enfoncé en montant dans une gorge de l'aspect le plus frouche. Nous voilà parmi les merveilles des Alpes. Une rivière s'encaisse au fond de la vallée entre d'affreux rochers taillés à pic.

La nuit tombait. Je m'endormis et m'éveillai quand la voiture roula entre les arcades de la rue principale de Chambéry. Puisque j'ai parlé des deux de Maistre, j'ajouterais que c'est la ville de Chambéry qui se glorifie de les avoir vus naître.

Chambéry est une ville fort propre, fort honnête, avec des toits couverts de ferblanteries et de batteries de cuisine comme Genève. Elle est de toutes parts entourée de montagnes; à dix minutes des dernières maisons on va visiter les fameuses charmettes de Jean-Jacques Rousseau.

Après avoir, par méprise, fait à deux ou trois mesures insignifiantes l'honneur d'une première émotion, j'arrive enfin aux véritables charmettes, que je visite en détail. Il faut convenir que rien n'est plus joli. C'est mon rêve campagnard. Une maisonnette à volets verts posée sur une terrasse; le petit mur coupé par une porte à claire-voie.

Je redescendis vers le milieu du jour à Chambéry, où je rougis de l'avouer — je ne trouvais plus rien de curieux à visiter. Mille amateurs, haussant les épaules, auraient couru aux hôpitaux, au théâtre, à l'hôtel-de-ville, que sais-je ? à toutes les constructions nouvelles signalées par le Guide de Voyageur.

LES BANQUETS DE COMPIÈGNE ET DE DIJON. — LA FAUCILLE des républicains. Tous les siècles ont eu leurs écumeurs de paroles plus ou moins brillantes et trompeuses. L'humanité à demi-sauvage, civilisée, dans les forêts ou dans les villes, recueillit toujours avec empressement, et à toutes les époques, les accents et les promesses qui lui prophétisaient le bonheur.

Et en attendant que l'humanité se soit débarrassée de ses illusions, elle a vu se succéder les sociétés vieillies et abusées par ces charlatans de morale et de politique, périssent, et n'ont laissé que d'illustres débris en Égypte, en Grèce et sur le sol de l'empire romain. Telle est la destinée de toute société qui s'abuse; tel est le résultat de ces bryantiques et vaines paroles, de tous systèmes prétendus sociaux. La

vérité par essence les a jugés et condamnés sans appel: *Fructibus eorum cognoscetis eos.*

Que sert de se faire illusion ? Les grands et solennels discours réformateurs qui n'ont pas le christianisme pour base et pour inspiration, ne sont que des mots enflés par le vent, et propres seulement à soulever des tempêtes. Lisez l'histoire évangélique, apôtres nouveaux d'une prétendue résurrection sociale; vous y trouverez de véritables modèles, des hommes du peuple, ses amis sincères, ayant d'abord pratiqué les avantages d'une réformation personnelle, avant d'en proclamer les bienfaits aux populations asservies.

Or, quelle est la théorie et la pratique annoncée par les plus illustres orateurs de nos banquets réformateurs ? Entendez d'abord l'honorable M. Odillon-Barrot à Compiègne; vous croirez recueillir une de ces harangues dont on bergait le loisir et les fatales illusions du peuple attentif: « Messieurs, à juger superficiellement ce qui se passe en France depuis un demi-siècle, à voir ces gouvernements qui tombent successivement et qui couvrent notre pays de leurs misères et de leurs ruines, l'étranger serait disposé à porter un jugement bien faux sur notre pays; il serait tenté de s'écrier: Cette nation est donc ingouvernable, puisque dans cinquante années elle a renversé tant de gouvernements, et que la voilà aujourd'hui se désolant d'un gouvernement qu'elle aurait hier, en quelque sorte, de ses propres mains !

Et c'est là la même déclamation qui a prononcé cette mité éfrayante: *J'ose le dire, la loi est aliène et doit l'être en France.*

Et c'est là la même déclamation qui a prononcé cette mité éfrayante: *J'ose le dire, la loi est aliène et doit l'être en France.* Que si de Compiègne vous vous transportez au banquet de Dijon, vos oreilles seront frappées de sentences bien autrement significatives. Ici, au sein de la gauche démocratique, on ne parle probité, morale, intégrité, que pour conquérir six ou sept portefeuilles. C'est le pouvoir, c'est la place éminente de MM. Guizot et Duchâteau qu'il faut enlever pour MM. Thiers, Odillon-Barrot, Duvergier de Hauranne. Mais dans la réunion démocratique de Dijon, M. Ledru-Rollin et ses amis réclament bien autre chose; M. Louis Blanc et M. Lamennais prêchent tout un nouvel évangile politique et social, l'évangile des travailleurs, filles malheureuses, obligées de se vendre à la honte pour avoir du pain!

« Liberté, égalité, fraternité, s'est écrié M. Flocon, l'un de ces orateurs; et ce symbole sacré de notre révolution n'est plus seulement français, il est anglais, allemand, polonais, italien, parce qu'il est humain. (Bravos.) Tous l'interprètent de même, tous le traduisent ainsi: « L'homme a le droit de vivre; la société n'est instituée que pour garantir ce droit. Elle doit à l'enfant, l'éducation; à l'homme, l'instrument du travail; au vieillard et à l'infirme, secours et protection; et chaque famille nationale, traitant tous ses membres en frères, étend aux familles voisines les doux liens de la fraternité. « Ainsi s'approche cette nouvelle vie sociale que nos pères ont entrevue, pour laquelle ils ont confié à la terre le grain qui devait offrir à leurs enfants une abondante moisson à récolter. Travailleurs infatigables, après avoir ouvert le sillon, ils l'ont engraisé de leurs sueurs, puis de leur sang, et donnant quelque chose de plus précieux que la vie elle-même, ils y ont enfoui leur mémoire. « Périssent nos noms, disaient-ils, que l'humanité soit sauvée. (Bravos unanimes.) Eh bien ! l'humanité n'a pas accepté cet héroïque sacrifice, et dans le cœur de tous les peuples, de tous les hommes dignes de ce nom, s'éleva un autel à la mémoire des héros et des martyrs de la Montagne et de la Convention. (Nouveaux applaudissements.)

« Ou ! le grain a germé, la terre n'est point restée ingrate, la riche fleur de l'espérance orne les champs de l'avenir. Mais ne vous semble-t-il pas comme à moi que l'hiver a été bien long (oui ! oui !) et que le temps devrait être venu de prendre en main la faucille ! (Bravos.) « Reprenons donc l'œuvre de la révolution au point où Pont laissée nos pères. Ilâtons-nous, pour ne pas être obligés de la reprendre au point où ils l'avaient commencée ! (Bryants applaudissements.)

« Et en Suisse, au moment où je parle, que dit le canon, dont il me semble que le vent l'est apporté jusqu'ici les échos lointains; que dit-il, sinon la chute des privilèges et du fanatisme ?... « La moisson est mûre, s'est écrié à son tour M. Ledru-Rollin, de la démocratie d'arme de la faucille. « Hélas ! cette faucille et cette moisson que nous annoncent ont déjà passé sur la France; 93 en a vu les résultats. Est-

ce pour recommencer cette moisson qu'on appelle de nouveau les mêmes œuvres ?



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 21 JANVIER 1848.

ARRIVÉE DU CAMBRIA.

Le Cambria est arrivé de Liverpool à New-York le 18 au soir après 17 jours de traversée. Il apporte des nouvelles de 14 jours plus récentes; il a quitté Halifax le 15; il a eu un très mauvais passage.

Le blé a subi une hausse d'un chellin; la farine de blé d'Inde était à Liverpool le 1er janvier à 16 et 17c; et la fleur avait aussi haussé de six deniers à un chellin par baril. Le fleur d'Amérique, étant rare, était en grande demande.

Nous voyons par une dépêche télégraphique du Montreal Gazette que les chambres françaises ont été ouvertes par S. M. Louis-Philippe en personne. Les affaires commerciales s'amélioraient; les faillites diminuaient. — La banque de France a diminué le taux de l'intérêt sur les escomptes à 4 p. 100. — Le choléra ne s'avance pas en Europe; il disparaît en Russie. — La famine continue en Irlande. — La récolte de blé a été magnifique dans toutes les parties de l'Europe et d'Amérique; il n'y a que la pomme de terre qui ait manqué dans le Royaume-Uni. — Les prix des bois étaient mêmes que le mois précédent.

Dans notre feuille de mardi nous n'avons pas parlé d'un événement douloureux arrivé samedi soir. Nous savions pourtant le fait; pourquoi donc n'en avons-nous rien dit ? Telle est la question que quelqu'un nous faisait hier. Nous croyons qu'il était prudent pour nous de n'en rien dire, et en voici la raison. Certains journaux racontaient le fait à leur manière et faisaient planer sur la tête d'un de nos concitoyens le soupçon d'un crime atroce, d'une lâcheté sans pitié; certains autres, les journaux français surtout, expliquaient la chose différemment, et loin de donner à entendre que ce citoyen eût de sang-froid voulu commettre un crime, disaient au contraire qu'il n'était qu'à son corps défendant, et qu'en frappant il croyait frapper un malfaiteur, un de ces brigands qui infestent si souvent les environs de notre ville, témoin l'affaire de M. Hervieux, et celle de M. Coffin l'hiver dernier. En présence de deux explications si différentes, de deux récits si opposés, nous avons cru qu'il était mieux pour nous de garder le silence, en attendant que nous passions nous procurer des détails plus certains et que nous eussions eu le temps d'examiner les faits. Maintenant que l'effervescence est passée, maintenant que les passions que cet événement malheureux a excitées chez quelques-uns sont calmées, nous allons raconter le fait tel que nous le savons et le croyons.

Samedi soir, vers huit heures, M. Leeming, qui demeure en haut de la rue Bleury, entendit sonner violemment la clochette de sa porte. Comme cela était arrivé plusieurs fois depuis quelques jours, et qu'à l'ouverture de la porte il ne trouvait personne, M. Leeming s'était bien proposé d'essayer de découvrir l'incommode qui troublait ainsi son repos et se faisait un plaisir de le tourmenter. Il sortit donc et se vit personne à sa porte. Seulement, à quelque distance, il aperçut un homme qui montait la côte. S'imaginant que c'était bien l'individu qui venait de sonner et qui devait être le même que les soirs précédents, il se mit à sa poursuite et l'eut bientôt atteint. M. Leeming le saisit aussitôt au collet et se mit à le menacer, tout en lui demandant son nom. L'individu ainsi attaqué, qui n'était autre que M. Prudent Beaudry de la maison de commerce de Beaudry et Frères, crut avoir affaire à un assassin ou au moins à un voleur de grand chemin. Il voulut fuir, mais se voyant retenu, il tira un pistolet à plusieurs canons et le déchargea sur M. Leeming. Celui-ci lâcha prise aussitôt, et se sentant blessé se mit à appeler du secours. Tout en criant ainsi, il n'en poursuivait pas moins M. Prudent Beaudry qui fuyait, et se croyait sans doute poursuivi par un brigand. Les cris de M. Leeming ayant fait sortir quelques personnes des maisons voisines, M. Beaudry fut arrêté par elles au haut de la rue St. Urbain, et conduit aussitôt à la préfecture de police. Tel est l'événement malheureux: qui a occupé pendant quelques jours l'attention du public.

On a ajouté que M. Beaudry avait menacé de tirer sur les personnes qui voulaient l'arrêter, mais il paraît bien que cet avancé n'a aucun fondement. D'autres personnes ont bien osé dire que M. Beaudry, en frappant M. Leeming, savait bien quelle personne il frappait; qu'en se faisant il exerçait une vengeance dès longtemps préméditée. Elles ont prétendu que M. Beaudry avait à se plaindre de M. Leeming qui, dit-on, avait été très difficile dans les arrangements que M. Beaudry avait dû prendre il y a quelques mois avec ses créanciers, par suite de pertes dans le commerce; une partie de la presse est venue en aide à ces personnes, et a maintenu le fait. Mais il est notoire que tel n'était pas le cas, puisque ces affaires étaient arrangées depuis plus d'un mois à la satisfaction de toutes les parties. D'ailleurs il nous semble qu'il n'était que justice de s'acquiescer pas aussi légèrement M. Beaudry, dans une affaire dont on ne peut connaître toute la vérité que par le moyen d'une cour de justice; et puis la conduite honorable et irréprochable de M. Beaudry avant ce déplorable événement devait au moins faire garder un peu plus de mesure. Dans tous les cas, ce n'est pas aux particuliers, ce n'est pas au public à faire le procès de M. Beaudry; il y a des tribunaux impartiaux et spéciaux chargés de cette besogne; attendons leur décision.

Bien que M. Leeming ait passé dimanche une bien mauvaise nuit, nous apprenons avec le plus grand plaisir qu'il est bien mieux, et que sa blessure n'offre aucun danger. M. Beaudry a été, dit-on, admis à cauf'on.

Par rapport à la non-proclamation de M. Hincks à Oxford, la presse française et presque toute la presse anglaise a condamné l'officier-rapporteur, M. Vansittard pour avoir ainsi proclamé le candidat de la minorité. Il paraît en effet que M. Vansittard prétend que la date de la qualification de M. Hincks était trop ancienne, et que par conséquent il n'a pas obéi à la loi. Le Pilot, pour réfuter pareils avancés, a cité la partie de l'acte d'élections qui a rapport à ce sujet, et démontré que se sont là des raisons non-valables; pour notre

part, autant que nous en pouvons juger, il nous paraît bien clair que M. Hincks est le représentant d'Oxford de par la loi. De plus, nous soutenons, quoiqu'en dise notre confrère de la Gazette de Montréal, que M. Vansittard, l'officier-rapporteur, devait (lors même que cette date de la qualification ne serait pas celle voulue par la loi) proclamer M. Hincks duement élu pour représenter Oxford; voici notre raison: C'est que nous ne croyons pas que ce fût à l'officier-rapporteur à être juge en pareille matière; nous croyons qu'il n'était là que pour dire lequel des candidats avait la majorité des votes, et le proclamer le jour convenable. Ce n'était pas à lui à décider aussi arbitrairement pareil point de loi, ce n'est qu'à la législature à voir. Dans tous les cas, nous pouvons nous attendre à voir cette affaire amenée devant le parlement dès le commencement de sa prochaine session; n'anticipons pas sur le verdict qui devra nécessairement se rendre alors.

Nous n'avons eu le temps que de jeter un coup d'œil bien rapide sur le Rapport annuel des directeurs de la compagnie du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique. Au trente novembre dernier les dépenses se montaient à \$2511 13 9 et les recettes à \$282511 13 1. C'est avec le plus grand plaisir que nous remarquons à la fin de ce rapport la phrase suivante: « Les directeurs doivent manifester de nouveau la confiance qu'ils n'ont cessée et qu'ils ne cessent d'avoir que cette entreprise sera couronnée de succès, et que les actionnaires seront amplement rémunérés de leurs paiements. » Ce n'est pas avec une satisfaction moins vive que nous avons lu la cinquième résolution passée en comité général, et qui est conçue dans les termes suivants: Résolu, que les remerciements des propriétaires soient et sont offerts par ces présentes à l'honorable A. M. Morin, pour ses services importants et énergiques comme président de la corporation, et que ce Monsieur soit prié d'accepter la somme de deux cent cinquante louis comme témoignage de reconnaissance pour le temps et l'attention qu'il a employés à leur entreprise durant l'année qui vient de s'écouler.

Ce témoignage d'approbation fait l'éloge non seulement de celui qui en est si justement l'objet, mais encore de ceux qui savent reconnaître les services d'hommes dévoués à la chose publique.

BUREAU DES TERRES.—Le Herald d'hier contient une correspondance de Bytown dans laquelle l'écrivain se plaint de la manière dont les choses sont conduites sur l'Ottawa. Il paraît que la majorité des arpenteurs employés par le bureau des terres dans ces quartiers sont des plus incapables et pourtant ils présentent des comptes de \$300 à \$500 dont ils se font payer. L'écrivain ajoute qu'il y a eu de dépense de cette manière \$26,000 à \$19,000 pour des arpentages qui ne servent presque à rien. Pour prouver l'incapacité de ces arpenteurs, le correspondant ajoute que, bien que les instructions émanées du bureau des terres portent que les lignes seront tirées astronomiquement, il n'en est rien fait; et pourquoi? Parce que les arpenteurs de cette contrée (le plus grand nombre) n'ont pas d'instruments, et que, s'ils en avaient, ils ne sauraient comment s'en servir. Ce sont là des faits, ce sont là des accusations qui devront, nous l'espérons et nous n'en doutons pas, attirer l'attention du chef actuel du bureau des terres; ce sont des faits qui, vrais, demandent quelque changement immédiat.

LE GRAND JURY.—Le grand jury dans son présentement se plaint fortement qu'il n'y ait pas à Montréal une maison de refuge qui pût au moins fournir à l'indigent un toit pour se garantir de l'intempérie des saisons. Dans ce présentement, le grand jury cite les cas de trois vieillards qui se trouvent être en prison, parce que c'est le seul moyen de les mettre à l'abri du froid. Nous ne pouvons que déplorer le manque d'un établissement où des personnes, dans une pareille position, pussent au moins être pas exposées à se perdre, en attendant sans cesse tous les blasphèmes, etc., des condamnés qui se trouvent dans nos maisons de détention; c'est un manque impardonnable pour une ville comme Montréal, une ville qui a tant de citoyens opulents, tant de citoyens libéraux et charitables. Nous voyons avec contentement que le grand jury remarque une diminution notable dans le nombre des crimes. Le grand jury ne parle pas de l'éternité; nous doutons fort qu'il y ait sous ce rapport la moindre diminution; au contraire, nous sommes persuadé d'une augmentation assez grande.

NOUVELES ELECTORALES.

Au comté de Welland, le candidat réformiste, Duncan McFarland, éer., a été élu par une majorité de 250! Décidément, le Haut-Canada a noblement fait son devoir. Ce n'est avec pas sans un vrai contentement que nous apprenons la réélection de M. Armstrong au comté de Berthier; M. Armstrong a triomphé par une majorité de 750. Le bruit courant en ville est que M. De Witt est élu à Beauharnais par une majorité de plus de 700. La Minerve d'hier soir porte cette majorité à 779.

A Bonaventure, M. Cuthbert est élu. Nous avons de fortes raisons pour pouvoir classer ce monsieur parmi les réformistes. C'est un nouveau comté racheté du tourisme.

Le Canadien, que nous recevons à l'instant, met le nom de M. Hamilton au lieu de celui de M. Cuthbert pour le comté de Bonaventure. Nous ne savons où est l'erreur. Le Canadien ajoute: « On nous apprend que M. Hamilton vient d'être élu dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure.

—Nous trouvons, dans une correspondance du Journal de Québec, les lignes suivantes qui sont bien dignes d'être lues: « Un heureux mouvement s'est opéré dans les idées, c'est un travail d'intelligence, c'est un élan des plus honorables qui va se développant avec une rapidité sans cesse accélérée. L'éducation, naguère encore si peu répandue, si peu appréciée est sortie de l'état de dépréciation et d'humiliation où l'avaient pendant tant d'années, retenue les malheurs des temps; elle a secoué la poussière dont elle était comme chargée, et a reconquis dans l'esprit public la place d'où elle n'aurait jamais dû descendre.

Encourager l'instruction, la rendre populaire, la faire arriver jusqu'aux classes les plus humbles de la société, est devenu un mot d'ordre dont le son pénètre toutes les volontés et les pousse puissamment dans la voie du progrès.

Ouvrir à ces compatriotes une si belle carrière, leur en applanir les difficultés, et leur offrir le moyen de la leur faire parcourir avec avantage, n'est-ce pas là en effet un œuvre de zèle digne de tout cœur qui bat pour la patrie ? Y être insensible serait donc une disposition coupable; n'y pas sympathiser effectivement, une indifférence atroce. Aimer les siens et chercher efficacement leur bien, est donc pour tous une loi rigoureuse; imposée par la nature, elle parle le langage de la conviction; malheur donc à celui qui se bouche les oreilles pour ne pas l'entendre, ou, qui l'entendant, l'écoute, à la vérité, mais ne s'y rend pas.

Honneur, au contraire, à celui qui, sensible à un si doux langage, peut offrir à son pays le tribut de ses travaux et le fruit de ses réflexions, en procurant à la jeunesse le moyen d'acquiescer à son développement de ces beaux talents que le ciel lui a si généreusement et si amplement départis!"

Nous extrayons de la même correspondance l'hommage suivant rendu à notre studieux compatriote, M. Gosselin, auteur du "Petit Traité de Grammaire Anglaise" dont nous avons fait mention dernièrement :

"Nous pouvons dire avec raison de l'œuvre de M. Gosselin, qu'ayant pour but de favoriser les progrès et de régler la marche de l'éducation elle a droit, à ce titre, à la bienveillance de ses compatriotes. Destinée à initier nos jeunes frères à ces connaissances dont le bonheur doit être le terme et la récompense, elle mérite doublement toutes les sympathies des parents en général et des instituteurs en particulier, puisqu'elle offre aux uns et aux autres le moyen de remplir l'un des devoirs les plus importants que la Providence leur ait imposés, celui de cultiver les tendres intelligences qui leur sont confiées."

NECROLOGIE.

C'est avec douleur que nous apprenons la mort de l'honorable James Reid, ex-avocat en chef de la Cour du Banc de la Reine. M. Reid est décédé avant-hier à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il avait été, dit le Herald, trente-trois ans juge, dont 15 années juge-en-chef. Il fut reçu avocat en 1794 à l'âge de 25 ans, et en 1807 il monta sur le banc comme juge punitif; il n'avait que 38 ans. En 1823, il fut nommé juge-en-chef et continua à exercer cette charge importante jusqu'en 1838, que la fatigue et les années le forcèrent à se retirer. M. Reid partit alors pour l'Europe, et durant son séjour en Angleterre il reçut l'honneur du grade de chevalier qu'il ne voulut pas accepter. M. Reid était un homme instruit et d'excellent jugement. Dans la vie privée, il était bienveillant, affable, charitable et hospitalier.

UNE DEMONSTRATION POLITIQUE.—M. Cameron, le solliciteur-général du Haut-Canada, a été corporellement fustigé par quelques-uns de ses électeurs, furieux sans doute des moyens auxquels il a eu recours pour les tromper et assurer son élection. L'Examiner, qui rapporte le fait, le blâme avec justice. Les pauvres ministres sont assez punis par les votes libéraux sans qu'on y ajoute les coups de bâton. Canadien.

MEXIQUE.—D'après les dernières nouvelles du Mexique, le général Scott, qui est d'orth, appelé et qui doit être remplacé par le général Worth qui avait fait mettre en arrestation, vient de proclamer dans la république mexicaine sa résolution (qui n'est autre que celle du cabinet de Washington), de prendre possession de tout le territoire Mexicain, de l'occuper militairement et de faire supporter tous les frais de l'armée d'occupation par le Mexique lui-même auquel seront imposées des taxes forcées. Sous quelques jours, le nouveau congrès Mexicain devra s'assembler à Querétaro; on craint fort qu'il ne comprenne pas plus que son devancier la position de la république.

INONDATION.—L'eau s'est enfin retiré des quartiers qu'elle avait envahis, non sans avoir causé bien des dommages; quant au village de Laprairie, il paraît qu'il a été complètement embergé, mais il n'est pas croyable que 22 maisons aient été renversées par les glaces.

POINTE ST. CHARLES.—Dans la semaine finissant au 15 courant, il y avait aux abris 185 malades, faisant en sept jours une diminution de 36 dont 21 sont morts. Si les morts continuent dans la même proportion, des 155 malades actuels il en mourra au-delà de 100!

NOUVELLE ÉGLISE.—Le 14 courant, Mgr. Henri a posé la première pierre de l'église cathédrale de Milwaukee. La nouvelle église, nous apprend le Freeman's Journal de N. Y. doit avoir 154 pieds de longueur et 74 de largeur. Il paraît que le coût probable de l'édifice est de vingt à trente mille piastres. Le même journal ajoute que la position de cette église est magnifique, qu'elle domine toute la ville, et que l'augmentation des catholiques est telle que, si demain cette église était terminée, elle recevrait une foule compacte de fidèles, et que l'Église de St. Pierre, la cathédrale actuelle, aurait encore une congrégation nombreuse.

ÉTAT DU CATHOLICISME EN IRLANDE.—Un de nos échanges d'Europe nous apprend qu'il y a actuellement en Irlande 2736 prêtres catholiques, 2205 églises, 93 couvents de femmes, 59 établissements religieux d'hommes (non-cloîtrés), 42 monastères et 25 collèges.

CONVERSIONS.—Le jour de la Fête de Ste. Catherine, Mademoiselle Tester a fait à Londres abjuration du protestantisme et profession de la foi catholique. Le 21 novembre, Mademoiselle Ophelia Zimmer est entrée dans le couvent des bénédictines à Ypres en Belgique.—Le jour de la Conception, M. John Needam s'est converti et a fait son abjuration à Londres.

REVENUS ET DÉPENSES DU GOUVERNEMENT AMÉRICAIN.—Le Register du département du trésor a communiqué au Courier and Enquirer une statistique officielle constatant que les recettes totales du trésor pendant l'année fiscale finissant le 30 juin 1847, ont été de \$61,152,429,90, et les dépenses de \$59,451,177,65; ce qui a laissé dans le trésor une balance de \$1,701,251, le 1er juillet 1847. Parmi les recettes, les revenus des domaines figurent pour \$23,747,554, et la vente des terres publiques pour \$2,498,355. Dans les dépenses, le département de la guerre figure pour \$41,281,806 celui de la marine pour \$7,931,638; la dette publique pour \$3,522,082; la liste civile pour \$2,562,008, et la diplomatie pour \$391,118. C'est, comme on voit, ce qui coûte le moins cher aux États-Unis. Canadien.

REVUE CATHOLIQUE.—Nous accusons réception de la livraison de janvier de Brownson's Quarterly Review. Cette livraison contient les articles suivants: "Admonition to protestants," "Dr. Jarvis reply to Dr. Milner," "Novel-writing and Novel-reading," "Briancourt on labor and association," "The two brothers; or, why are you a Protestant," "Puis the ninth," "Recent publications." Cette Revue Catholique paraît une fois tous les trois mois, et contient 136 pages in 4° brochées, faisant par année deux volumes de 272 pages in 4° chaque. Le tout est broché, le papier est beau, le caractère excellent, et le prix fort modique, seulement trois piastres par année. Nous encourageons fort ceux de nos lecteurs, qui sont un peu familiers avec la langue anglaise, à souscrire à cette revue périodique. Ils ne peuvent avoir tout à la fois une lecture plus instructive, plus amusante et moins

dispendieuse.—A Boston, chez Benjamin H. Greene, et dans les principales villes des États-Unis.

Nous accusons encore réception des "revenus et dépenses annuelles du Bas-Canada, depuis l'établissement" de la constitution jusqu'à l'époque de l'union, et nous en remercions qui de droit. Nous nous en servions en temps et lieu.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la chronique artistique qui se trouve dans nos colonnes de ce jour; ils verront que le chroniqueur, tout en parlant dans un langage parfois léger, parfois enthousiaste, rend un homme bien mérité à notre jeune compatriote, M. Théophile Hamel. Nous espérons que le chroniqueur trouvera encore quelques instants pour nous donner de temps à autre des correspondances comme celle-ci.

La prochaine maille pour l'Europe sera close au bureau de poste de Montréal demain à TROIS heures de l'après-midi. Les journaux doivent être jetés à la poste avant UNE heure.

CHRONIQUE ARTISTIQUE.

M. HAMEL.

C'en est fait, la voilà reine! Victorieuse de ses rivales, la rue Notre-Dame reçoit avec fierté le tribut des flots vivants que ses sœurs lui apportent. Notre-Dame, il y a quelques années, ne s'attendait guère à une pareille ovation, c'était le quartier favori de la finance retirée, grugeant à petites dents, panse rebondie, ses modiques mais sûrs revenus. Notre-Dame, enjolivée, fière de ses modernes atours, renierait ses anciennes maisons basses, sans ostentation, ses boutiques peu nombreuses mal éclairées par de la mauvaise chandelle, ses petits chassés, ses églises à la face ridée, ses pavés sales, ses trottoirs inégaux, sa vieille cathédrale barrant son libre passage comme une tour massive que l'instrument niveleur du progrès a rasé; elle regarderait à deux fois ses réverbères ternes jetant comme à regret une pauvre lumière! Qu'elle est changée, mais aussi à quel prix! Que de pans renversés! que de débris fumants! que de métamorphoses! Les pénates de ses antiques foyers, voyez-les comme ils fuient train de railroads à l'approche du commerce envahisseur! Notre-Dame s'est élevée de nos jours et peut respirer à l'aise la brise rafraîchissante du fleuve; l'hygiène à sa pureté régnant dans toute son étendue, le gaz brûle, les tours de la cathédrale, absorbant dans leur blanche masse les réverbérations des trois énormes lanternes, surgissent au lointain comme deux fantômes mystérieux!

Avant de quitter les tours il me vient une idée passablement hardie. Jugez. Ne serait-ce pas une idée heureuse de faire monter les jets de gaz jusqu'à l'étage réservé pour les cadavres, et nos cadavres posés si jamais on les pose, d'éclairer les mouvements de ces deux mesureurs du temps. Ce serait un phare tout fait, un météore scintillant à mi-ciel, salué par le pilote, invoqué par les voyageurs égarés au milieu des rues noires du faubourg. C'est une idée, rêve plus brillant que solide, dira-t-on; je ne serais pas surpris qu'elle ne restât accrochée où je l'ai nichée moi-même. C'est le sort qui partageant, au reste, les plus foudroyantes conceptions! J'y tiens peu, continuons la route. Le savez-vous pour moi je ne sais pas un élégant, pas un gourmet, pas une médecine patentée, brevetée, recommandée, pas une tête à yeux noirs décorée, panachée, garnie, pas un habit à la mode, qui n'aille recevoir son diplôme, qui chez ses condonnières et ses modistes, chez ses hôteliers et ses pharmaciens, et ses tailleurs et ses marchands de nouveautés. C'est l'académie où l'on décide en dernier ressort les difficultés de la langue des modes, où l'on autorise ses bizarreries, ses caprices, ses inconséquences. Tous les pays du monde, amis ou ennemis, l'Europe et l'Asie, toutes les couleurs, le blanc et le noir, le vert et le rouge, toutes les qualités, toutes les variétés, l'un et le bariolé, le fin et le gros drap, paisiblement groupés autour de ses boutiques, s'y sont donné rendez-vous. Voilà, de fait, une partie du rêve des philanthropes réalisés, voilà le congrès de l'industrie, tenant ses séances devant la foule des acheteurs. Et pourtant, qui le dirait! Malgré son lustre, ses places, on sent un vide dans cette galerie industrielle. Un artiste qui en mérite le nom vient de le remplir. Si vous avez assez de patience pour m'entendre jusqu'au bout, je vais vous conter comment s'est opéré ce mouvement, tout bonnement, tout simplement, tout fidèlement.

Un jour donc, préoccupé du commencement de mon article, les mains derrière le dos, ne sachant pas trop de quelle manière finir ce que j'avais si mal commencé, j'aperçus le trottoir, de désespoir las; j'aperçus tout à coup une enseigne fort modeste: Atelier de Théophile Hamel, peintre. Très bien, très bien, me dis-je; fortune, te voilà depuis longtemps que je te cherche. J'entre et je me trouve en présence d'un vice-roi, connaisseur, du gouvernement-général ni plus ni moins, qui indiquait les beautés et les différents styles, parlant mieux partagé que son prédécesseur, non français, critiquant, admirant, car presque tous ces tableaux, copiés d'après les maîtres, lui paraissent familiers, encourageant à propos. Enfin le gouverneur partit pour le conseil à pied comme un homme ordinaire, et en revoyant les figures préoccupées de ses chers ministres, je n'ai pas l'ombre de doute que S. R. tomba d'admiration en extase. Je n'avais pas eu le plaisir de revoir M. Hamel depuis son retour d'Europe. Après avoir étudié plusieurs années sous M. Plamondon, de Québec, le jeune pèlerin artistique sentant l'importance qu'il y avait, pour son avenir, d'aller, sous les yeux des grands maîtres, perfectionner son jeune talent ne recula devant aucuns sacrifices. Son parti était pris, il vola en Europe, demeura deux ans à Rome, y étudia dans les meilleurs académiciens et ses études et ses compositions le firent plus d'une fois remarquer. M. Hamel parcourut ensuite l'Italie, s'arrêta, chemin faisant, à Pise, Milan, Florence, Bologne, Venise, Naples, puis visita Paris et Anvers pour y emporter quelques souvenirs de l'école française et flamande. Il revint enfin, après trois ans d'études assidues, dans sa patrie, qui l'a reçu comme une mère reconnaissante.

Invité les amateurs et les connaisseurs à passer chez notre jeune compatriote; ils rendent à son talent un hommage plus savant que je ne puis le faire moi-même; car s'il est un sujet devant lequel l'admiration s'agenouille si, lencieuse, fût de termes pour s'expliquer elle-même, c'est je crois en fait de peinture et surtout en fait de chefs-d'œuvre. Le choix des études de M. Hamel est sévère et se compose de presque tous les chefs-d'œuvre des différents écoles. Jugant de l'ensemble, un amateur qui se trouvait à côté de moi observait que ces études semblaient annoncer l'œuvre d'autant d'artistes qu'il y avait de tableaux, tant le peintre canadien a dû entrer dans le genre des différents maîtres. Cette qualité explique sans doute la grande ressemblance qu'on se plaît à signaler dans ses portraits. Qu'il suffise, pour attirer l'attention, de citer, parmi ses tableaux, "La descente de croix," d'après

Rubens, brézelhamande; "St. Pierre martyr," chef-d'œuvre de l'École vénitienne; "Ste-Cécile," d'après le célèbre Dominicien, école bolognaise; "La nativité," d'après le célèbre Guercino. Au nombre des études originales se distinguent une "Étude académique"; "Le repos du pèlerin"; St-Laurent présentant les pauvres au gouverneur de Rome en lui disant: Voici les trésors de Pélagie." On y voit aussi un portrait de Jacques Cartier pensif mais l'air résolu, sur l'avant du vaisseau, debout, comme si tout en les défilant, le navigateur eût mesuré l'immensité des mers et les orages du golfe.

Voilà une description bien imparfaite, bien courte, et que dire de plus, ma foi, quand les tableaux portent au front depuis des siècles l'immortalité. Donc je me tais, mot. Il me reste pourtant, comme à tous les mauvais causeurs, une dernière réflexion à faire. Le jeune peintre a quitté les hauteurs de l'ancienne capitale pour donner à Montréal le citoyen que la métropole réclamait depuis longtemps, un artiste, un artiste enfant du sol. Montréal renferme, on le sait, un grand nombre de fortunes qui peuvent sacrifier à l'encouragement du talent quelques pièces de vile monnaie. Si l'on veut qu'il nous reste, accablons l'artiste de commandes, c'est le plus sûr moyen de se l'attacher, croyez-le.

Puis, en parolant un mot déjà sur l'âge, disons-le donc: que de choses dans un tableau! Ah! si nous aimons à reporter nos souvenirs vers les scènes intimes que nous avons vu se développer au sein de la famille, les portraits fidèles de ceux qui y prirent part nous en rappelleront les péripéties, sans peine. La vapeur et l'électricité, en nous montrant l'univers comme une vaste patrie où chacun doit trouver sa place, effaceront peut-être l'attachement conservé pour le site obscur où célèbre de la naissance, mais elles n'effaceront pas de sitôt cette seconde patrie, moins sujette que la première à l'invasion, sans doute parce que les limites en sont plus reculées et que les affections du cœur la protègent contre la promptitude et la force des éléments. Heures inéffables de l'enfance, inquiétudes de l'âge mûrissant, charmes de la vie intérieure, qui formez le canevas du drame domestique, le pinceau de l'artiste vous reproduit avec un bonheur, une ressemblance parfaite; mais, admirez une bonhomie j'oubliais qu'il se fait tard; ma chandelle pâlit, mon poêle devient froid, au revoir. En attendant, lecteur allez voir M. Hamel et n'oubliez pas de lui laisser un portrait, une mère chérie, de vieux parents, une épouse adorable et eût-ce vous-même, en cadeau. GEORGE (typographe.)

NOUVELLES D'EUROPE.

PORTUGAL.—Le Diario do Governo de Lisbonne renferme l'avis suivant, sous la date du 27 novembre:

"Nous sommes autorisés à déclarer que la nouvelle que le ministère aurait prié la reine d'accepter sa démission n'a pas le moindre fondement."

Cet avis est antérieur aux élections générales qui ont eu lieu le 28, et qui paraissent toutes favorables aux cabralistes.

Un changement de ministère est donc très-possible, sinon probable, malgré l'aplanissement du journal officiel.

—On écrit de Naples, le 25 novembre:

"Depuis le 13 de ce mois, la Vésuve donne de nouveau signe de vie. Dix torrents de laves plus ou moins larges descendent des cratères de ce volcan dans la direction du sud, vers Ottajano, Bosco-Réal et Torre-Greco, et ne s'arrêtent qu'à une petite distance des plaines boisées qui avoisinent ces villes."

"Il s'est même formé au Vésuve un nouveau cratère de dix-huit palmes de diamètre, et d'où sortent sans cesse, et avec grand bruit, des pierres, des cendres et des gerbes de feu qui répandent une forte odeur de soufre."

—Rome.—On écrit de Rome: "Sa Sainteté Pie IX a daigné admettre M. Eugène Goyet, artiste français, à l'honneur de peindre son portrait. Ce portrait est d'une grande vérité d'expression, et le souverain Pontife, avec une bienveillance toute particulière, a remis, de ses propres mains, à l'artiste, un précieux souvenir."

—Notre Saint-Père le Pape Pie IX a daigné conférer à son Eminence le cardinal Ferretti, secrétaire d'État, la charge de secrétaire des Mémoires, qu'a rendue vacante l'élevation de son Eminence le cardinal Altieri aux fonctions de président de Rome et de la Comarca.

FRANCE.—M. Jay, pair de France, ministre des travaux publics vient d'être nommé grand-officier de l'ordre de Léopold, et M. Dubost, administrateur des postes, commandeur du même ordre.

—La reine de France vient, dit-on, de faire présent au Pape d'une magnifique tiare enrichie de diamants qui, pour la plupart, avaient appartenu à la duchesse de Penthièvre.

—M. le baron de Jessaint, préfet d'Eure-et-Loire, été nommé préfet du département de la Haute-Marne, en remplacement de M. de Meunier.

M. de Méquieu, préfet de la Haute-Marne, a été nommé préfet du département d'Eure-et-Loire, en remplacement de M. le baron de Jessaint.

—Par ordonnance du roi en date du 8 décembre:

M. de Bacourt, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. près les États-Unis d'Amérique, est nommé ambassadeur auprès de S. M. le roi de Sardaigne et ministre plénipotentiaire auprès de S. M. l'archiduchesse de Parme, en remplacement de M. le comte Mortier.

M. le duc de Glücksberg, ministre plénipotentiaire près S. M. la reine d'Espagne, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. la reine de Portugal, en remplacement de M. le baron Burignot de Varennes.

M. le baron Burignot de Varennes, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. le roi de Danemark, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire auprès de la confédération germanique.

M. Faget, ministre plénipotentiaire, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près les États-Unis d'Amérique, en remplacement de M. de Bacourt.

M. le duc de Bassano, secrétaire d'ambassade à Bruxelles, est nommé ministre plénipotentiaire et chargé, en cette qualité, de gérer par intérim les affaires de la légation du roi près l'électeur de Hesse.

—Trois jeunes Tahitiens viennent d'arriver à Paris pour y étudier les sciences et la civilisation européenne. Dès leur arrivée à Paris, les trois Tahitiens ont été pris de la grippe. L'un d'eux, âgé de seize ans, Tahiti-Vahiné, parent de la reine Pomaré, vient d'entrer à l'hôpital du Val-de-Grâce; il semble menacé de phthisie pulmonaire. Le meilleur moyen pour lui d'arrêter les progrès du mal serait de retourner dans son pays; mais Tahiti-Vahiné refuse de quitter la France avant d'avoir reçu l'éducation qu'il y est venu chercher. Une société s'est récemment formée à Lille pour secourir les vieillards indigents. Elle se compose de jeunes gens qui ont un double but: aider de leurs épargnes les pauvres qui

l'âge a privés de leurs forces, et s'habituer de bonne heure connaître et à soulager la misère. Des membres honoraires viennent en aide à la charité active des membres titulaires par une cotisation annuelle de 12 francs.

BULLETTIN COMMERCIAL.

New-York, 19 janvier 1848. La fleur d'Oswego est à \$6 25, celle de la N. Orleans est à \$6; ce qui montre une hausse de \$0 5 à \$0 6. La farine de blé d'Inde est en demande. Il en est de même du blé qui paraît avoir une tendance à hausser; 20,000 minots se sont vendus à \$1 25; le genosse (10,000 minots) à \$0 66 et \$0 63, ce qui donne \$0 5 en hausse. Les frais de transport d'un baril de fleur sont aujourd'hui pour Liverpool de 1c 6d à 2c.

MARIAGES.

En cette ville, mardi, 18 du courant, par Messire Arraud C. S. Rodier, écuyer, à Dlle F. Angélique Lapiere, tous deux de cette ville.

A la Malbaie, le 10, par Messire A. Baudry, Henry John Chaperon, écuyer, de la Grande-Baie, Saguenay à Céline, fille cadette de J. B. Duberger, écuyer, major de milice.

DÉCÈS.

Au village de l'Assomption, des fièvres typhoïdes, le 14 du courant, Demoiselle Hermine, âgée de 15 ans, et le 16 Demoiselle Caroline, sa sœur, âgée de 17 ans, toutes deux filles de Mr. Timothé Dorval, et sœurs de Messire Dorval prêtre, professeur au collège de l'Assomption. Jeune encore, elles avaient su, par la douceur de leur vertu, s'attirer l'estime de tous ceux qui eurent l'avantage de les connaître. Elles laissent pour déplorer leur perte un père et une mère inconsolables et un cercle immense de parents et amis qui ne pourront jamais les oublier.

Au même lieu, le 16 du courant, après quelques jours de maladie, M. Joseph Sanche, père, ancien et respectable citoyen, à l'âge avancé de 44 ans, et un mois.

CLOCHES D'ÉGLISES.

LE SOUSSIGNÉ, ayant été dans l'habitude de faire venir de PARIS ou de LONDRES des cloches d'Église, a l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'ils se chargeront de faire venir cet article, d'aucuns poids qu'il pourront désirer.—Pour renseignements, s'adresser chez Messieurs E. & N. Hudon, Rue St. Paul.

LOUIS DE LAGRAVE.

Montréal, 21 janvier 1848.—3in.

LIVRES NOUVEAUX.

Il vient d'être publié par les soussignés une nouvelle édition de "LA JOURNÉE DU CHRÉTIEN" contenant les Prières et les Offices des Dimanches et des principales fêtes de l'année, l'Office des Morts, et l'exercice du chemin de la croix. Le tout a été revu et augmenté par un ecclésiastique catholique, et avec l'approbation particulière de leurs grandsseurs monseigneur l'archevêque de Québec et monseigneur l'évêque de Montréal. L'ouvrage est imprimé sur le plus beau papier, est bien relié, et ne renferme pas moins de six cent trente-huit pages, illustrées de douze gravures sur acier.

—AUSST—

Une nouvelle et jolie édition de la NEUVAIN EN L'HONNEUR DE ST. FRANÇOIS-XAVIER. Cet ouvrage sera vendu à bien bon marché, savoir: trois piastres et demi par cent.

D. ET J. SADLER, No. 179, rue Notre-Dame, Montréal.

PETIT TRAITÉ

DE GRAMMAIRE ANGLAISE, A L'USAGE DES ÉCOLES PRIMAIRES, PAR CHS. GONSELIS

Maintenant sous Press dans l'atelier du Journal de Québec.

Ce petit livre qui a obtenu des paroles d'approbation des juges compétents et qui est un travail utile et consciencieux, rencontrera indubitablement l'encouragement du public et de ceux qui sont spécialement chargés de veiller à l'enseignement élémentaire, tels que les commissaires d'école et les instituteurs. M. Gosselin est avantageusement connu à Québec, par des études substantielles, des talents réels et surtout par son ingénieux "télégraphie à cloches," dont on a bien pu constater la praticabilité sans porter atteinte au mérite de l'invention et à l'habilité de l'inventeur à le défendre. Ce dernier fait n'a pu en rapport avec la grammaire anglaise, mais il sert à faire connaître au public celui auquel il doit avoir à faire comme grammairien. Nous renvoyons le lecteur à la note de M. McDonald, dont les études spéciales font un juge compétent en cette matière.—Journal de Québec.

A. M. Charles Gosselin, Monsieur, J'ai lu le manuscrit de votre "Petit traité de Grammaire Anglaise à l'usage des Ecoles primaires" et je crois pouvoir vous dire avec vérité qu'en le publiant vous rendez service et aux maîtres et aux élèves. 14 octobre, 1847. R. MACDONALD.

AVIS.

ON demande un INSTITUTEUR et une INSTITUTRICE pour enseigner le français dans un des arrondissements de la paroisse du SACRÉ-AU-RÉCOLLET. Un homme marié dont la femme pourrait tenir l'école des filles serait préféré. S'adresser par lettres, franchises de port, aux Commissaires du lieu. Sacré-au-Récollet, 16 décembre 1847.

THÉOPHILE HAMEL, PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

L'HONNEUR d'annoncer aux citoyens de Montréal et au public en général, qu'il a établi son ATELIER dans la maison de M. BOULANGER, Rue Notre-Dame. Ses Études de Peinture seront visibles tous les jours, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M. Montréal, 14 décembre 1847.

PHARMACIE CANADIENNE.

Rue St. Jean, No. vingt-quatre.

QUEBEC.

Le Public rencontrera à la PHARMACIE CANADIENNE du Soussigné, en sus des avantages des prix et de la qualité des remèdes, un plus grand encore, celui de sa **QUALITE DE MEDECIN**, qui est une garantie de l'appropos des remèdes et des directions qu'il donnera à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance; avantage que n'offre NUL AUTRE ETABLISSEMENT en ce genre à Québec et qui est cependant le point le plus important en Médecine.

Il a maintenant en son Etablissement un GRAND ASSORTIMENT

DE MEDECINES, DE REMEDES A PATENTES,
DE DROGUES A TEINTURES,
DE PARFUMERIES FRANÇAISES, ANGLAISES
ET DE SA PROPRE FABRIQUE.

Et aussi :—

DES BATTERIES ELECTRO-MAGNETIQUES,
ET DES BOITES DE REMEDES
HOMOEOPATHIQUES, ETC., ETC., ETC.

La tout à des prix réduits; et à cinq par cent d'escompte pour chaque achat au-dessus de deux loix argent comptant.

19 Octobre 1847.

O. GIROUX, M. D. PHARMACIEN, ETC. QUÉBEC.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier, rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire, où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortent de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELÉAU & LAMOTHE.

Montréal, 14 sept. 1847.

LE VERITABLE PORTRAIT DE S. S. PIERRE.

PEINT D'APRÈS NATURE, A ROME, EN 1847,
ET GRAYÉ SUR GRAND PAPIER DE CHINE
DE 28 POUCE DE HAUT SUR 22 POUCE DE LARGE!!

CETE MAGNIFIQUE GRAVURE, copie fidèle d'un des plus beaux chef-d'œuvres de l'Ecole Italienne, sera bientôt mise en vente chez les Soussignés.

L'intérêt toujours croissant qui entoure aujourd'hui LE GRAND APOTRE DE L'EGLISE ET DE LA LIBERTÉ S. S. PIERRE ne peut qu'inspirer le plus vif désir de posséder le portrait d'un si excellent Pontife.

Les grandes dimensions et le mérite artistique de cette gravure, lui mériteront sans aucun doute, la première place dans ces salons de nos concitoyens.

CHAPELÉAU & LAMOTHE.

RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS LE SÉMINAIRE.

Montréal, 19 novembre 1847.

A vendre.

AUX BUREAUX DES MELANGES RELIGIEUX

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES, ETC. ETC.

LE CALENDRIER ECCLESIASTIQUE

ET CIVIL POUR L'ANNEE 1848.

CE CALENDRIER contient, outre une liste complète du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec, les Epôques Ecclesiastiques notamment concernent le Canada, l'Ordo ou l'Ordre des Rubriques, la liste et le Termes des Cours de Justice, la Liste des principaux Officiers du Gouvernement, des Membres de la Législature du Bas-Canada, des Examineurs des Instituteurs pour Québec et Montréal, et des Commissaires d'Ecole pour la Cité de Montréal, des Commissaires pour l'attribution des Paroisses, des Magistrats, des Avocats, des Notaires, des Médecins, des Milices de la Province du Canada, etc., etc.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très-bas prix.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES,

QUI sera ouverte à ST. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain, par les SŒURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignements qui peuvent entrer dans l'éducation des enfants de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise, les autres branches d'une éducation complète, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. seront enseignés dans ce nouvel établissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêts à la recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habilitation et le trousseau, on n'exige rien en particulier; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scolaire, il y aura un examen public, et des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distingués par la bonne conduite, l'application et le succès.

St. Jean, 20 Oct., 1847.

PROSPECTUS.

MEMOIRES HISTORIQUES

sur

L'EGLISE DU CANADA,

ET LE

PAYS EN GÉNÉRAL,

DE

1534 à 1847.

Le Révérend M. Paquin, Prêtre, curé de Saint-Eustache, est sur le point de publier l'ouvrage dont nous venons de donner le titre.

Déjà le Prospectus a été publié par la Presse Canadienne. [Voir *Mélanges Religieux*, Recue Canadienne... Minerve.

Le No. du 23 avril dernier, [*Mélanges Religieux*] contient deux lettres remarquables adressées à M. le curé Paquin, par des personnes recommandables dans la société, qui ont pu parcourir, apprécier et juger les Mémoires Historiques sur l'Eglise du Canada, etc.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux, de recherches, de compilations faites avec le plus grand soin, M. Paquin cède au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne convient pas au caractère sacré dont il est revêtu: c'est une dette qu'il entend payer à l'Eglise du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas eu la prétention d'écrire l'histoire de l'Eglise du Canada, pas plus que l'histoire de son Pays: les travaux apostoliques auxquels il s'est dévoué, ne le lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout, devait être ajournée à des temps plus reculés, pour pouvoir être marquée du cachet de l'indépendance et de l'impartialité. Le citoyen, lorsqu'il écrit qu'il soit, qui a vécu au milieu d'événements contemporains, qui a pu y être mêlé soit par ses amis politiques, ne peut prétendre au titre d'historien; quelque soit sa position sociale, l'indépendance de son caractère.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme l'avare, jouir seul de ce précieux trésor. Il veut fournir à la jeune génération un livre qui repose aujourd'hui l'avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclairer pour remplir leur mission de l'exemple du passé; puis, enfin de saisir la plume de l'historien, pour classer les faits accomplis. Récompenser, blâmer les corps politiques, les citoyens pour la part qu'ils ont pu y prendre.

M. le curé Paquin a fouillé partout: Archives Ecclesiastiques, Bibliothèques particulières des Séminaires, des Evêchés, des Curés, des Communautés Religieuses, Archives des Greffes de nos Cours, etc., il a tout mis à contribution, et pour cela il n'a épargné ni soins, ni dépenses. Dans ses Mémoires, pas un fait qui ne soit vrai, pas un événement qui n'ait été constaté d'une manière authentique. Ce labeurieux et infatigable Ecclesiastique a cru devoir joindre à ces Mémoires une riche galerie biographique qui contiendra tous les noms des citoyens qui se sont distingués par des services rendus au Pays, à quelque titre que ce soit.

Tableau des Membres du Clergé, avec des notes sur chacun d'eux. Idem des Membres des Communautés Religieuses, Pères Jésuites, Récollets et autres, etc.

Tableau des Fondatrices des Communautés Religieuses de Femmes, Ursulines, Congréganistes, etc. Supérieures, Membres de l'Administration, etc. Tableau des principales familles, dont les noms sont liés à l'histoire du pays. Généalogie, etc. Notice sur MM. les Artistes, les Peintres, les Hommes de Lettres, les Mécaniciens, les Négociants, etc.

Notices sur toutes nos Eglises, époques de leurs fondations, comprenant le détail de tout ce que ces établissements renferment de précieux, comme Tableaux, Sculptures, etc.

Nous ne pousserons pas plus loin cette récapitulation, ce qui pourrait être fastidieux.

En résumé, nous dirons en un mot, que les Mémoires de M. Paquin sont une riche mosaïque où chacun peut puiser à son gré, et trouver des faits qui sont de nature à l'intéresser soit comme homme public, soit comme simple particulier, à quelque classe de la société qu'il appartienne.

M. FABRE ET CIE., Rue St. Vincent; CHAPELÉAU ET LAMOTHE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire; J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent; et l'Imprimeur LOUIS PERRAULT, sont chargés de recevoir la souscription, tant pour la Ville que pour la Campagne.—L'on souscrit aussi au Bureau des MELANGES.

L'ouvrage se composera de trois beaux volumes in-8vo. sur caractères neufs et papier superfine. Il paraîtra par livraison d'un volume tous les trois mois, sitôt la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression. Chaque volume coûtera 5s. broché, ou 5s. 6d. cartonné, payable lors de la livraison.

L'ORIENT,

OU VOYAGE

EN EGYPTE, EN ARABIE, EN TERRE-SAINTE, EN TURQUE ET EN ANGLETERRE.

PAR M. L. GINGRAS,

Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CE ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de MILLE PAGES est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Évêché. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront s'en procurer, en s'adressant de suite à MM. FABRE et CIE., ou qu'il n'en n'a été frappé qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance.

Montréal, 8 octobre 1847.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE J. B. ROLLAND,
24, RUE ST. VINCENT,
MONTREAL.

On trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières: le tout à des PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

Le Soussigné informe ses pratiques et le public en général, qu'il a de nouveau REDUIT SES PRIX et qu'il vendra les Livres d'Ecoles, etc., etc., etc., à aussi bas prix que qui que ce soit. Voir ses prix avant que d'acheter ailleurs.

J. Bte. ROLLAND.

Montréal, 5 novembre 1847.

P. GENDRON,

IMPRIMEUR,

N 24, RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, depuis qu'il a exercé son artier typographique, et prend la liberté de solliciter de nouveau leur patronage, qu'il s'efforcera de mériter par le soin qu'il apportera à l'exécution des ouvrages qui lui seront confiés.

On exécute à cette adresse, toutes sortes d'impressions telle que: LIVRES, PAMPHLETS, CATALOGUES, BILLETS D'ENTERREMENT, CARTES D'ADRESSE, CIRCULAIRES, CHÈQUES, POLICES D'ASSURANCE, TRAITES, CARTES DE VISITES, CONNAISSANCEMENTS, ANNONCES DE DILIGENCES, PROGRAMMES DE SPECTACLES, ETC.

Le tout avec goût et célérité.

Tout le matériel de son établissement est neuf, acheté depuis cinq ou six mois seulement.

PRIX TRES-REDUITS.

6 novembre 1847.

BANQUE D'EPARGNES

DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTREAL.

PATRON:

Monseigneur l'Evêque Catholique de Montréal.

Bureau des Directeurs,

W. Workman, Président,
A. Larocque, V. Président,
John E. Mills,
Jacob DeWitt,
Joseph Bourret,
P. Beaulieu,
L. T. Drummond,
H. Judah,

Francis Hincks,
H. Mulholland,
L. H. Holton,
John Tully,
Damase Masson,
Joseph Grenier,
Nelson Davis.

AVIS est par les présentes donné que cette Institution paiera CINQ PAR CENT sur tous les Dépôts.—Les Dépôts sont reçus tous les jours de dix à trois heures et de six à huit heures dans les soirs des samedis et lundis (les fêtes exceptées). Les applications pour autres affaires requérant l'attention du Bureau doivent être envoyées les Jours de Vendredi, vu que le Bureau des Directeurs se réunit régulièrement tous les samedis. Cependant, si les circonstances l'exigent, on pourra s'occuper des demandes ou applications qui seraient faites, avant autre jour dans la semaine, le Président le Vice-Président étant tous les jours présents au Bureau de la Banque.

JOHN COLLINS,

Secrétaire et Trésorier.

BANQUE D'EPARGNES

EXTRAIT.

Balance due aux déposants, 31 juillet 1847. £49417 6 9

30 Nov.—Montant déposé depuis le 31 juillet jusqu'à ce jour. £47800 7 1

Do. retiré do. 34214 3 8

Augmentation depuis le 31 juillet 13636 3 5

Balance due ce jour aux déposants £63053 12 2

Par ordre du Bureau,

JOHN COLLINS,

Bureau de la Banque d'Epargnes, de la Cité et du District, 46, Grande Rue St. Jacques, 30 novembre 1847.

La Banque sera transférée vers le 20 du courant, dans le difice, rue St. François Xavier, occupé actuellement par la Banque du Peuple.

L'Avenir,

JOURNAL PUBLIÉ DANS LES INTÉRÊTS DE LA JEUNESSE.

Paraît tous les samedis sous les auspices d'une société en commande de jeunes gens.

L'abonnement est de 10c. par an payable d'avance. On s'abonne à Montréal au bureau du journal No. 24 rue St. Vincent, à Québec chez M. S. Drapeau, agent, et aux Trois-Rivières chez M. P. Noémie, agent.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE CALCUL DIFFÉRENTIEL

ET DE CALCUL INTÉGRAL.

LES amis de l'Éducation qui désirent voir les jeunes Canadiens s'adonner de plus en plus à l'étude des sciences et y faire du progrès, sont invités à souscrire à cette ouvrage, qui contiendra environ 100 pages in-8 et une planche de figures. Dans le cas où le nombre de souscripteurs se trouverait suffisant, on ferait suivre l'ouvrage d'un Traité Élémentaire de Géométrie Analytique.

L'ouvrage coûtera entre 3 à 4 c. l'ouvrage.

Des listes de souscripteurs sont déposées à la Librairie d'Angusin Coté et Cie. près de l'Archevêché, chez MM. Grévin, Libraires, rue de la Fabrique, et Montréal aux bureaux des *Mélanges*.

ORNEMENTS D'EGLISE.

VIS-A-VIS LE SEMINAIRE DE MONTREAL, CHEZ MM. CHAPELÉAU & LAMOTHE AGENTS DE J. C. ROBILARD DE NEW-YORK.

En annonçant à MM. les Curés qu'il a transporté son fonds d'Ornements d'Eglise à l'adresse ci-dessus, le Soussigné vient aussi offrir ses remerciements bien respectueux aux Dames de l'Hôpital-Général, pour le succès si heureux qu'elles ont bien voulu mériter aux articles qui ont été en dépôt jusqu'à ce jour à leur Etablissement.

Au bon-vouloir et à l'encouragement de MM. les Curés du Canada le Soussigné s'engage dès aujourd'hui à répondre en leur offrant à dater de ce jour

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE MONTREAL.

L'acheteur rencontrera toute la loyauté qui lui est due dans les prix de ces objets, où les progrès de la Dorure et de l'Argenture, surtout en transformations mettent en défi les plus habiles connaisseurs.

Chaque article sera GARANTI et à couvert de toute fausse représentation de qualité. Enfin, la marchandise sera TOUJOURS FRAICHE et TOUJOURS A BON MARCHÉ. L'Assortiment d'aujourd'hui consiste en une grande variété de CHASUBLES TOUT FAITES.

AUSSI: CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP D'OR avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs. " DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc. brochés tout en or. " (couleurs assorties) en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPEL ET BANDES DE DALMATIQUES EN drap d'or (imitation) à dessins très-riches et saillants.

" Damas brochés en or et couleurs. " (assortis de couleurs) brochures riches, or naires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapels et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et exécutées par la même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ETOILES ET VOILES DE BENEDICTION.

Les Etoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches. Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ETOFFES ORNEMENTS.

Draps d'or à brochures très-riches en or, argent et couleurs (des seules nouvelles.)

Moire d'or à reflets riches et brillants. Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. du Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très-près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

ARGENTERIE D'EGLISE.

Le Soussigné attend très-prochainement un assortiment complet d'Oratoires Ciboures Encensoirs Burettes etc.

N. B. Le Soussigné ne fait pas cultiver d'Ornements d'Eglise dans les campagnes. MM. les Curés qui désireraient faire venir des objets d'importation expés (et pour leur propre compte), jouiront de tous les avantages possibles dans les prix de chaque article.

On voudra bien faire suivre ces ordres de toutes les explications nécessaires à éviter la moindre erreur, et les adresser à J. C. ROBILARD, No. 81, Cedar St. New-York.

PORTRAIT DE FEU

M. H. HUDON.

D'APRES UN DESSIN D'UNE RESEMBLANCE PARFAITE EXÉCUTÉ A ROME, D'APRÈS NATURE.

LES Soussignés viennent de recevoir une gravure magnifique en FAC SIMILE du dessin ci-dessus.

L'acquisition du Portrait de ce pieux Prêtre et de ce bon citoyen que vient de perdre le pays, sera pour la plupart de nos compatriotes un doux souvenir de dévouement, de religion et de patriotisme. Prix de chaque copie 2s.

CHAPELÉAU & LAMOTHE,

Vis-à-vis le Séminaire.

MANUEL

TEMPERANCE,

PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES.

Se vend chez M. FABRE & CIE.

" " MM. CHAPELÉAU & LAMOTHE.

" " A L'ÉVÊCHE.

ARCHITECTURE.

GHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville Québec.

CONDITIONS DES MELANGES RELIGIEUX.

LES MELANGES RELIGIEUX se publient DEUX fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI.

Le prix d'abonnement pour l'année est de QUATRE PIASTRES, payables d'avance, frais de poste à part.

Les MELANGES ne reçoivent pas d'abonnement pour moins de SIX mois.

Les abonnés qui veulent discontinuer de souscrire aux *Mélanges*, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

Toutes lettres, paquets, correspondances, etc. etc. doivent être adressées, francs de ports, à l'Éditeur des *Mélanges Religieux* à Montréal.

PRIX DES ANNONCES.

Six lignes et au-dessous, 1ère insertion, £0 2 6
Chaque insertion subséquente, 0 0 7
Dix lignes et au-dessous, 1ère insertion, 0 3 4
Chaque insertion subséquente, 0 0 10
Au-dessus de dix lignes, [1ère insertion] chaque ligne, 0 0 4
Chaque insertion subséquente, par ligne, 0 0 1

Les Annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à avis contraire.

Pour les Annonces qui doivent paraître LONGTEMPS, pour des annonces fréquentes, etc., l'on peut traiter de gré à gré.

AGENTS DES MELANGES RELIGIEUX.

Montréal, MM. FABRE, & CIE., Libraires
Trois-Rivières, VAL. GUILLET, Ber. N. P.
Québec, M. D. MARTINEAU, Ptre. Vic.
Ste. Anne, M. F. PILOTT, Ptre. Direct.

Bureau des *Mélanges Religieux*, troisième étage de la Maison d'École près de l'Archevêché, coin des rues Miguone et St. Denis.

JOS. RIVET & JOS. CHAPELÉAU,

PROPRIÉTAIRES ET IMPRIMEURS.